

ÉLECTIONS 2023

politique.union@sonapresse.com

Ni journalistes venus de l'étranger, ni observateurs internationaux

AU ministère de la Communication l'obtention d'une accréditation n'est pas un droit mais une option. Les médias étrangers étant déjà représentés dans notre pays.

A.M.
Libreville/Gabon

SAUF à s'y méprendre, jamais depuis le retour au multipartisme un scrutin présidentiel ne s'est tenu au Gabon sans la présence d'observateurs internationaux. Encore moins de journalistes venus de l'étranger. Si pour ce qui est des observateurs internationaux, notamment ceux de l'Union européenne, la question n'a pas lieu d'être posée, l'organisation européenne ayant

elle-même décidé il y a quelques mois de ne pas participer à ces élections, l'expérience de 2016 lui ayant sans doute donné des raisons de s'abstenir, il n'en est pas de même de la participation des journalistes venus de l'étranger dont nombreux ont reçu une fin de non-recevoir après avoir déposé une demande d'accréditation auprès des autorités de Libreville.

Ayant voulu en savoir davantage sur les déterminismes à l'origine du refus du gouvernement d'accorder ce sésame aux journalistes étrangers, nous nous sommes rapprochés des responsables du ministère de la Communication. Un haut responsable nous fait savoir que l'obtention d'une accréditation n'est pas un droit mais plutôt une option comme peut l'être la délivrance d'un visa.

Il estime, en outre, que tous ces médias, RFI, F24, Reuter, DW, voix de l'Amérique, etc ont des correspondants dans notre pays. Pour autant l'ONG "Reporters sans frontière" trouve cette décision assez curieuse. Et, pour Geoffroy Fouboula cette façon de faire "est regrettable". Le leader du Copil Citoyen, y voit une preuve que le gouvernement ne veut pas installer les conditions de transparence devant aboutir à un scrutin aux lendemains apaisés. Ce que refute naturellement le gouvernement, par le biais du ministère de la Communication.



Photo: Franck Martial MOMBBO

Les scrutateurs du Haut-Ogooué formés

N.O.
Franceville/Gabon

Haut-Ogooué : préparatifs et derniers réglages au CGE

C'ÉTAIT Le même exercice sur l'ensemble de la province du Haut-Ogooué : la formation, comme ce fut le cas à Franceville. Le président de la Commission départementale électorale de la Passa, Gilbert Mbarangolo, a animé cette semaine un séminaire de formation à l'endroit des scrutateurs retenus dans le département. Lequel séminaire était axé sur le fonctionnement d'un bureau de vote, afin de donner aux présidents de bureaux, vice-présidents, assesseurs et secrétaires, des rudiments nécessaires à la bonne tenue du scrutin.

C'est l'Hôtel de Ville de Franceville qui a prêté son cadre à l'évé-

nement qui a fait salle comble, au regard de l'enjeu et du temps. Au centre de la formation, les actes préparatoires du scrutin, notamment la vérification du nombre des bulletins et d'enveloppes pour chaque candidat, la vérification du matériel électoral, la disposition régulière d'un bureau de vote, la vérification de la régularité des membres du bureau de vote. Pour ce qui est du déroulement du scrutin proprement dit, le rôle des membres a été clairement défini par le président de la commission (parmi ces membres, le président, le vice-président, les assesseurs, le secrétaire et les représentants des partis politiques). De même, il a mis un accent particulier sur le comportement des électeurs à l'intérieur et à l'extérieur d'un bureau de vote, ainsi que les cas

pratiques appuyés par des illustrations.

Enfin, les scrutateurs ont été éduqués sur la clôture du scrutin. Il s'agit ici du dépouillement public, conformément à l'article 104 du Code électoral, de l'annonce publique des résultats électoraux dans un bureau de vote, de l'élaboration et la remise des procès-verbaux aux représentants des différents groupements politiques ou liste des candidats.

" Les différentes pièces à acheminer à la commission électorale sont : les procès-verbaux des opérations électorales, les bulletins déclarés nuls, les procurations, les listes d'émargement et feuilles de dépouillement ou toutes pièces relatives aux incidents du scrutin ", a précisé Gilbert Mbarangolo.



Photo: Nadège Ontounou

Les membres de la Commission provinciale électorale au travail.

Guy MADJOUA SANGOUETABA
Franceville/Gabon

"TOUT n'est pas encore prêt". Ainsi s'exprimait encore hier en milieu de journée le président de la Commission électorale provinciale du Haut-Ogooué. François Nguia a cependant précisé que le matériel électoral est arrivé à Franceville exactement un jour avant la date du vote. Le temps de procéder au conditionnement des urnes, puis à l'acheminement du matériel électoral dans l'arrière province.

Si le problème ne se pose pas dans les chefs-lieux de département et les communes, par contre la difficulté risque de se présenter pour les coins éloignés. M. Nguia cite en exemple les départements des Plateaux (Leconi) et de la Sébé-Brikolo (Okondja). Dans ces deux circonscriptions, outre les chefs-lieux, plusieurs

bureaux de vote sont dans des zones reculées et souvent difficiles d'accès.

Au siège provincial du CGE situé dans les locaux de la mairie de Franceville, la plupart des commissaires demeurent confiants, caressant l'idée d'un règlement des problèmes rencontrés dans des délais assez courts.

Pour l'ensemble du Haut-Ogooué, c'est en tout 329 bureaux de vote qui sont ouverts à travers la province. L'opération de distribution des cartes d'électeur étendue jusqu'à hier s'est accélérée dans les dernières minutes pour bon nombre de centres de vote. Ainsi à Okondja, la commission communale était encore en train de distribuer les cartes d'électeurs au CLAC.

Mais malgré les multiples contraintes logistiques et financières, le CGE parie sur l'accomplissement de sa mission.



Photo: Nadège Ontounou

Les membres de la Commission départementale de la Passa lors de la session de formation.